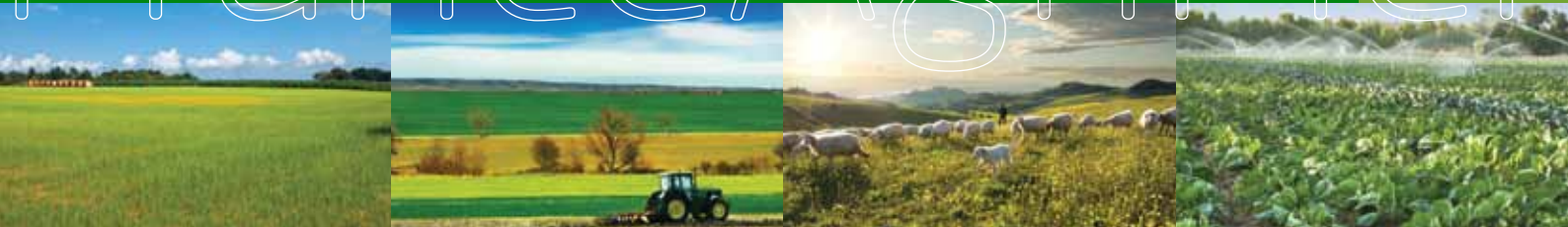


CÉRÉALES /  
FRUITS ET LÉGUMES /  
HORTICULTURE /  
LAIT /  
OLÉO-PROTÉAGINEUX /  
PÊCHE ET AQUACULTURE /  
PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES /  
SUCRE /  
VIANDES BLANCHES /  
VIANDES ROUGES /  
VINS /

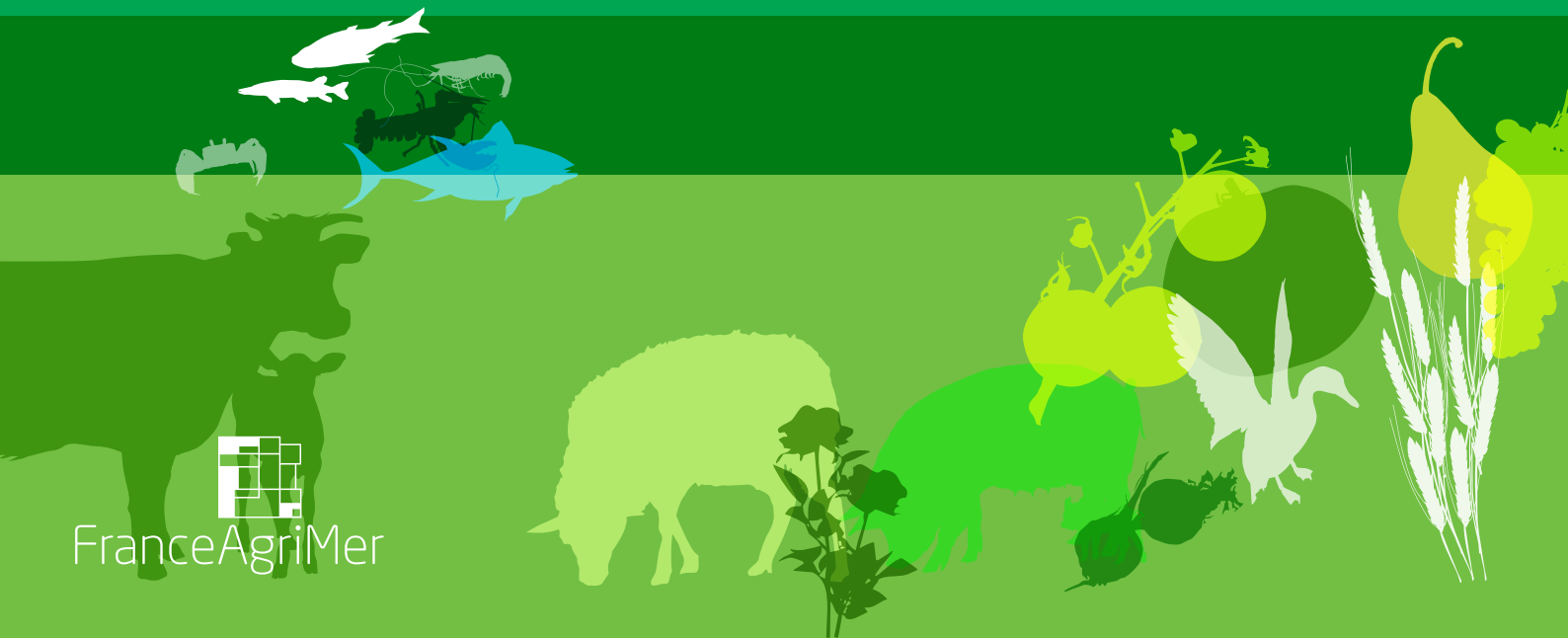
RÉGION

Lorraine

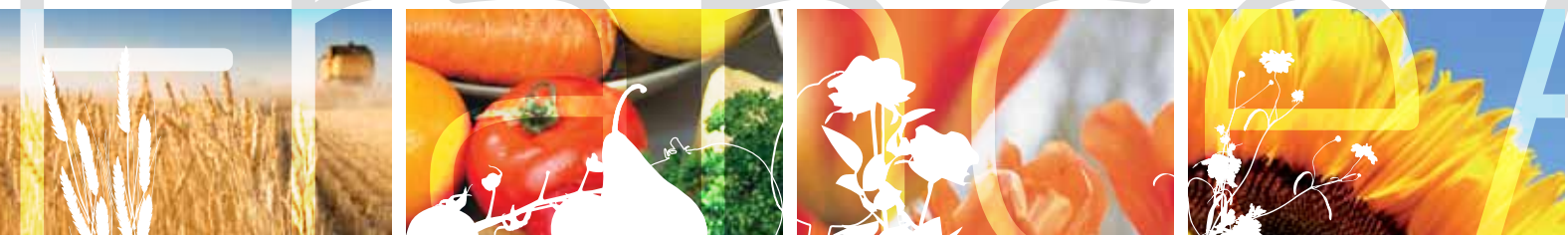
FranceAgriMer



Les services de FranceAgriMer au sein de  
la direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture  
et de la Forêt de **LORRAINE**



  
FranceAgriMer



## Quelques caractéristiques de la région **LORRAINE**

**1 140 000** hectares de surface agricole

- Une agriculture de polyculture-élevage, basée sur les grandes cultures, le lait et la viande bovine,

qui représentent **85 %** du CA\*

**4,2 %** de la superficie nationale

**27 %** du CA pour les céréales

**21 %** du CA pour le lait de vache

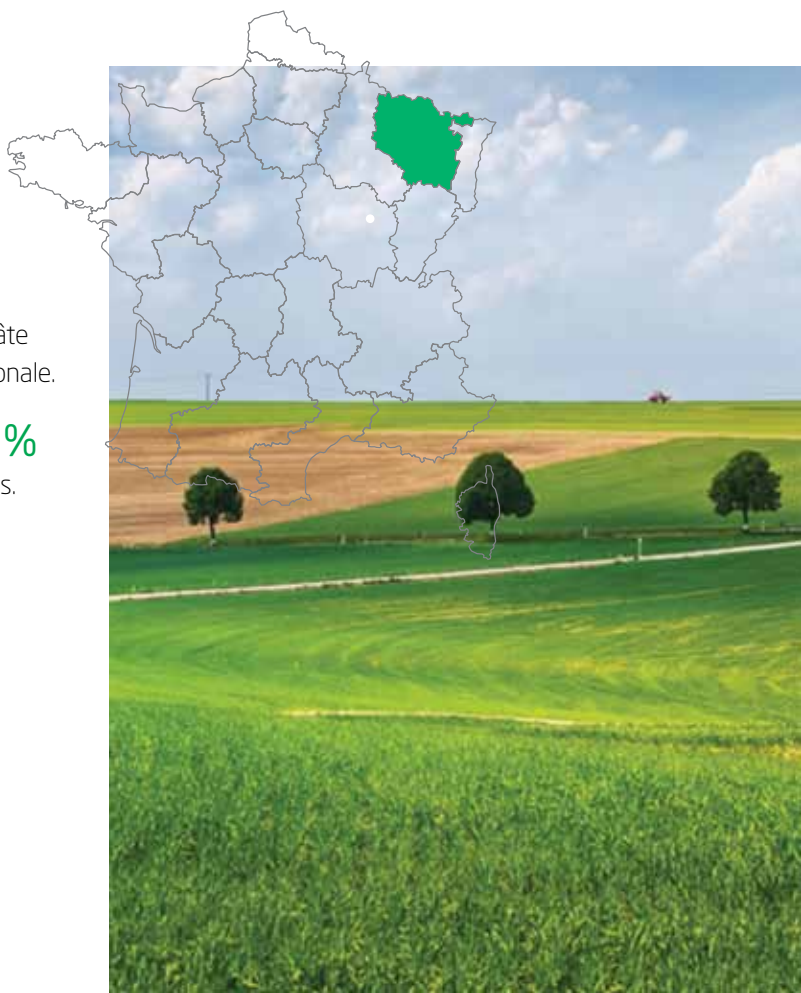
**12 %** du CA pour les oléagineux

**180 000** vaches laitières

La région **LORRAINE** accueille le **premier port fluvial** de céréales, Metz. Les ports fluviaux de Lorraine exportent **3 millions** de tonnes de grain.

La **filiale laitière**, spécialisée en production de fromage à pâte molle, représente **9,3 %** de la production fromagère nationale.

Les secteurs agricole et agroalimentaire représentent **3,1 %** du produit intérieur brut de la région et **3 %** de ses emplois.



\*(CA : chiffre d'affaires agricole en 2012)



## Le service FranceAgriMer de **LORRAINE**

Les missions de FranceAgriMer en région sont portées par les directions régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF). Les agents de FranceAgriMer basés en région y sont donc affectés.

Au vu des spécificités de la région **LORRAINE**, la DRAAF a choisi de regrouper ces agents au sein d'une unité territoriale, avec une résidence administrative à **Metz**.

Les principales missions de ce service sont :

- **le contrôle** : contrôle de la pesée, du classement et du marquage (PCM), contrôle des quotas laitiers, contrôle de la collecte, de l'aval, des mesures d'intervention et de stockage pour les céréales, contrôle des programmes sociaux, etc . Ces contrôles sont réalisés en région Lorraine mais aussi dans les régions limitrophes (Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne), à la demande des DRAAF concernées ;
- **l'instruction, la rédaction de conventions et la liquidation de dossiers** pour les aides gérées en région, ou co-gérées avec le siège de FranceAgriMer ;
- **la réalisation d'enquêtes et le suivi de statistiques à fin d'analyse économique**, en lien avec le service régional d'information et de statistiques économiques (SRISE) de la DRAAF ;
- **l'accompagnement et l'information des filières** sur l'ensemble des dispositifs mis en œuvre au plan national, notamment en termes de modernisation.

En région **LORRAINE**, les contrôles représentent **50 %** de l'activité des agents de l'unité territoriale FranceAgriMer.



La DRAAF a en charge la mise en œuvre des politiques du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, sous l'autorité du préfet de Région.

Dans ce cadre, elle accompagne les acteurs régionaux des filières agricoles et agroalimentaires qui doivent faire face à de multiples enjeux économiques, environnementaux et sociaux. Ses actions visent ainsi à anticiper et favoriser l'adaptation des filières, notamment au regard des évolutions de la politique agricole commune (fin des quotas laitiers, etc.). Elles s'inscrivent également dans le cadre tracé par l'État pour l'agriculture et les industries agroalimentaires, en particulier la mise en œuvre du projet agro-écologique, la relance de l'effort productif et le développement de l'emploi. Les interventions de la DRAAF concernent ainsi :

- > sur le plan économique : la création de valeur ajoutée dans les territoires, la diversification et l'adaptation de l'agriculture à l'évolution du contexte de la région, la performance économique des entreprises alliée à la limitation des impacts environnementaux, le développement de l'agriculture biologique ;
- > sur le plan de l'environnement : la réduction de la consommation de foncier, la diminution de la dépendance aux intrants, la limitation des impacts sur les milieux aquatiques, l'air et les milieux naturels, le maintien de la biodiversité ;
- > sur le plan social : le développement de l'emploi en milieu rural et la reconnaissance du rôle de l'agriculture pour l'avenir de la région, grâce à l'intégration des problématiques agricoles dans les projets de territoire.

**FranceAgriMer, établissement national des produits de l'agriculture et de la mer, est un établissement public administratif placé sous la tutelle du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.**

C'est un lieu d'information, d'échanges, de réflexions stratégiques, d'arbitrage et de gestion pour les filières françaises de l'agriculture et de la pêche, rassemblées au sein d'un même établissement.

**FranceAgriMer est chargé :**

- > **d'assurer un suivi des marchés** et de proposer une expertise économique qui permet aux opérateurs des filières agricoles et de la mer d'élaborer des stratégies de développement ;
- > **d'organiser le dialogue, la concertation et la mise en œuvre des politiques publiques** au sein des onze Conseils spécialisés de filière ;
- > **de favoriser l'organisation** des producteurs et la coopération avec les régions ;
- > **de gérer** les dispositifs de régulation des marchés ainsi que les aides nationales et communautaires ;
- > **de contribuer** à des actions de coopération technique et au rayonnement des filières à l'international.

Les agents des services territoriaux de FranceAgriMer sont affectés dans les DRAAF. Directement en lien avec les producteurs et opérateurs des filières, les agents des régions assurent l'ensemble des missions de contrôle, de traitement des informations et des demandes d'aides qui sont du ressort de l'établissement national.



PRÉFECTURE  
DE LA RÉGION  
LORRAINE



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL  
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex  
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

[www.franceagrimer.fr](http://www.franceagrimer.fr)

Direction régionale de l'Alimentation,  
de l'Agriculture et de la Forêt  
Pôle FranceAgriMer  
76 avenue André Malraux  
57046 Metz cedex

Tél. : +33 3 55 74 11 00 / Fax : +33 3 55 74 11 01  
<http://www.draaf.lorraine.agriculture.gouv.fr>